

Membres désignés par l'association des maires de la Somme :

- Titulaire : M. Albert NOBLESSE, maire d'Airaines,
- Suppléante : Mme Catherine PENET-CARON, maire d'Humbercourt.

Membres désignés par la chambre de commerce et d'industrie Amiens-Picardie :

- Titulaire : M. Patrice NANTIER,
- Suppléant : M. Patrick BOUFFEL.

Personnalité qualifiée désignée par le préfet :

- Titulaire : M. Régis BOCKET.

**Article 2** – Monsieur le sous-préfet, directeur du cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres de la commission et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le

13/11/2020

Pour la préfète et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Antoine PLANQUETTE